



# COMPTE-RENDU DE RÉUNION

**Affaire suivie par :**

Stéphanie Legros

Tél. : 05 56 17 11 92

s.legros@saint-medard-en-jalles.fr

◆ **Objet :** 1ère Réunion du conseil Local de la Vie Associative

Date : 04 novembre 2021

Lieu : Grange de Magudas

◆ **Début de réunion :**

◆ **Animateurs :** Karine Guérin, Françoise Fize, Bruno Cristofoli, Stéphanie Legros, Loïc Vergez

◆ **Fin de réunion**

◆ **Rapporteur :** Stéphanie Legros

◆ **Participants**

◆ **Destinataires**

- les membres du CLVA,
- les services municipaux,

Présents :

Emmanuelle Alhaitz, Michel Andrieu, Serge Ballot, Jean-François Calloch, Olivier Cattaneo, François Cayla, Catherine Charmes, Laurent Chiboust, Cécile Code, Luc Delmon, Michel Bachelet, Martine Ferrere, Serge Goldhaber, Pascale Mornon, Eric Tabarin, Jean-François Vincent, Céline Virepinte, Karine Guérin, Françoise Fize, Mélanie Laplace, Bruno Cristofoly, François Grémy, Patrice Caverie,

Excusés :

Bruno Belin, Arlette Capdepuy, Hélène Dubourdieu, Safiatou Faure, Yoann Garcia, Alain Levasseur, Pascal Piqué

◆ **Documents annexés :**

- présentation numérique diffusée pendant la soirée,
- liste des propositions sur les enjeux, thèmes et objectifs

**Compte-rendu :**

Ordre du jour :

- 1 - Accueil des participants et présentation de la soirée,
- 2 - Qui et pourquoi ?
- 3 - Que doit être notre CLVA ?
- 4 - Conseil Citoyen : élection des représentants
- 5 - Questions diverses

## 1- Accueil des participants et présentation de la soirée

Les participants sont accueillis autour d'un verre, pendant lequel, on a rappelé le but du conseil Local de la Vie Associative:

c'est à dire :

→ création d'un groupe de personnes investi dans le monde associatif local afin d'échanger sur les enjeux des associations au niveau de la Commune.

→ chaque participant se mobilise pour l'intérêt général et local.

A ce titre, il se représente individuellement, (s'appuyant sur son parcours personnel, son expérience de bénévole) mais ne représente pas son association

→ les objectifs et le mode de fonctionnement du groupe sera défini par le groupe lui-même, au cours des rencontres

Présentation du déroulement :

Le but de la soirée est principalement de faire connaissance et d'initier une interaction entre les participants. Aussi, les participants sont invités pour les points 2 et 3 à s'exprimer sur leur parcours et leurs attentes.

Nous rappelons, en suivant, le lien entre le Conseil Local de la Vie Associative et le Conseil Citoyen pour permettre aux participants de se positionner et d'élire des représentants.

## 2 – Qui et pour quoi ?

Par le biais d'une interview croisée, chaque participant présente en une minute maximum, son voisin de table, son parcours bénévole, et l'objectif de sa présence au sein de la réunion.

Pour synthétiser :

le groupe est constitué de personnes :

- investies dans les milieux : du sport, de la culture, de l'action sociale et de la solidarité,
- qui ont, presque tous, eu plusieurs expériences bénévoles, et pour certains depuis plus de 20 ans,
- et **majoritairement** des habitants de la commune depuis plus de 15 ans,

les raisons qui ont principalement, réuni le groupe, sont :

- de la curiosité,
- une forte volonté d'échanger et de partager,
- l'envie de « mutualiser », de créer des synergies...
- et pour plusieurs d'entre eux, une volonté de créer des actions en direction de la jeunesse

## 3 – Que doit être le CLVA ?

Avant d'envisager la rédaction d'un règlement ou d'une charte, nous avons interrogé les participants, sur selon eux, les enjeux du territoire pour le milieu associatif, les thèmes à aborder et les objectifs du CLVA.

Cela s'est formalisé par la production de post'it sur lesquels étaient inscrites les propositions des participants.

Vous retrouverez la totalité des propositions en annexe de ce compte-rendu.

Pour synthétiser :

- les mots « mutualiser » et « partager » sont cités de très nombreuses fois, que ce soit dans les enjeux ou les objectifs du CLVA.

Pour les enjeux du monde associatif local, on retrouve :

- les moyens mis à disposition (les locaux entre autres) sont également cités comme enjeu du territoire,
- des propositions concernant la citoyenneté et le vivre ensemble

#### Les thèmes qui pourraient être abordés :

- les propositions sur la mutualisation, le partage de moyens et compétences, mais également,
- le bénévolat, le renouvellement, le développement de l'association,
- l'intergénérationnel,
- le projet culturel sur le territoire et dans les quartiers,
- l'éco-responsabilité et la transition écologique,

#### Les objectifs du conseil Local de la Vie Associative :

les propositions font apparaître les volontés d'agir, d'accompagner, de repenser, de créer, de rassembler, de communiquer, de diagnostiquer, de se former

La prochaine étape sera de préciser les attentes des participants et choisir les mots clés qui constitueront la base d'un document commun définissant le Conseil Local de la Vie Associative de Saint-Médard-en-Jalles.

#### 4 - Conseil Citoyen : choix des représentants

Le rôle du conseil Citoyen est rappelé au groupe.

- Il est précisé que les membres du CLVA, qui seront élus au Conseil Citoyen ne feront pas que porter les idées du groupe, ils devront également se positionner comme citoyen pour prendre des décisions sur les différents sujets.

#### Questions des participants:

- pourquoi le nombre de 4 représentants ?

Réponse apportée : pour un souci de cohérence avec le Conseil Municipal

- des suppléants sont-ils prévus ?

Réponse apportée : par pour le moment, puisqu'il s'agit de la voix d'un citoyen peut être que cela sera modifié dans le temps

Les candidats pour représenter le CLVA, sont :

Sandrine Gratian – Martine Ferrère – Céline Virepinte

Michel Andrieu – François Cayla – Eric Tabarin – Luc Delmon

Sont tirés au sort : Martine Ferrère – Céline Virepinte - Michel Andrieu – François Cayla

#### 5 – Questions diverses et retours sur la soirée

Les retours sur la soirée sont concluants,

Le but du prochain rendez-vous sera de préciser les objectifs et le fonctionnement du Conseil, sur la base des propositions inscrites durant la soirée.

Les participants demandent l'envoi d'un sondage pour définir la prochaine date de rendez-vous.